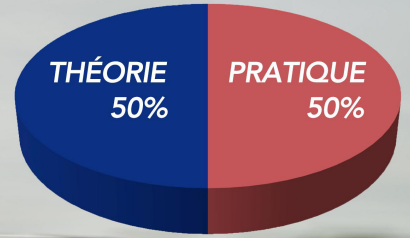




Formation de 28 personnes sur une journée.



Public visé

Tout public.

Nombre de participants

7 personnes maximum par stage.

Obligations réglementaires

Personnel désigné Art. R.4227-39 du code du travail
La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.
Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Pré-requis

Pour suivre cette formation, aucun pré-requis n'est nécessaire.

Intervenant(s)

Formateur spécialisé en sécurité incendie et/ou détenteur d'une qualification SSIAP.

Règles de sécurité des ERP Art. M548 du règlement de sécurité ERP
Les personnes désignées par l'exploitant pour assurer la sécurité contre l'incendie doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant.

Durée

4 stages par jour / 1h15 par stage.

Attribution finale

Attestation individuelle de formation.

Art. M551 du règlement de sécurité ERP
Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant.

Programme Théorique et Pratique

Accueil des stagiaires en salle de cours
Inscription des stagiaires
Présentations, déroulement et répartition des exercices

Réalisation du stage :

1ère Partie : Les moyens de secours :

Présentation des moyens de secours avec Lily ou Karl nos formateurs virtuels

2ème Partie : Manipulation et application de la consigne

L'intégration de la consigne de sécurité de l'entreprise visitée, se fait à travers de multiples départs de feux.

Chaque stagiaire doit appliquer la consigne dans des mises en situations différentes :

- Feu d'étagère
- Feu de corbeille
- Feu d'écran
- Feu en partie haute
- Feu en partie basse

Les extincteurs seront utilisés dans leur intégralité pour chaque participant.

3ème Partie : Les risques liés aux fumées :

Mise en situation dans un environnement enfumé pour chaque participant.

L'intégration des risques liés aux fumées se fait avec une montée en puissance des phénomènes.

4ème Partie : L'évacuation :

Reproduction de l'évacuation visitée avec mise en situation d'événements pouvant entraver le bon déroulement d'une évacuation.

Les stagiaires doivent adapter leur comportement et prendre des décisions pour pouvoir évacuer et rejoindre le point de rassemblement.
Les spécificités de l'entreprise sont prises en compte.

4ème Partie : Conclusion et appréciation :

Remise d'un mémo pour chaque participant et synthèse des objectifs à retenir. Une évaluation de fin de stage est systématiquement remplie.



La réservation du stationnement reste à la charge de l'établissement



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Exposé participatif, diaporama, vidéo, simulateur, safety easy, cours d'utilisation des extincteurs avec instructeur avatar.



Documents Pédagogiques

Un fascicule est fourni au stagiaire.



Évaluation / Maintien des connaissances

Évaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Aucune obligation, toutefois la formation continue est recommandée annuellement.
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.